

INFORMATIONS ET BRÈVES COMMUNALES

● RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019



Le recensement, c'est utile. Il permet de déterminer la population officielle de votre ville ou de votre village. De ces chiffres découlent le budget de votre commune et le nombre de conseillers municipaux. Le recensement sert aussi à connaître les caractéristiques de la population (âge, profession, conditions de logement...). Celles-ci permettent de décider des équipements collectifs nécessaires, de préparer les programmes de rénovation des quartiers, et de déterminer les moyens de transports à développer.

Le recensement, c'est simple. Un agent recenseur recruté par la mairie se rend à votre domicile. Il vous propose de répondre par internet et vous remet votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter et vous faire recenser sur le site internet www.le-recensement-et-moi.fr. Pour remplir le questionnaire en ligne, laissez-vous guider. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra tous les questionnaires papier à remplir et convient avec vous d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Vous pouvez aussi envoyer les documents directement à votre mairie.

- RECHERCHE AGENTS RECENSEURS :

La commune va procéder au recrutement de 6 agents recenseurs pour la période du 17 janvier au 16 février 2019

Détail de la mission :

Placé sous la responsabilité du coordonnateur du recensement de la population, l'agent aura pour mission :

- Assurer la collecte des données concernant les habitations et les personnes habitant un secteur défini de la commune.
- Assurer le suivi des dossiers (papiers ou numériques) par adresse et tenir à jour son carnet de tournée.
- Rendre compte régulièrement de l'avancement du travail et faire état des situations particulières au coordonnateur.

Profil :

- Grande disponibilité : collecte et restitution des questionnaires en journée mais également en soirée, travail obligatoire le mercredi et le samedi. (jeunes retraités acceptés)
- Discrétion, confidentialité et neutralité.
- Bonne présentation et bonne élocution
- Permis B et voiture
- Connaissance du territoire de la commune fortement appréciée
- Connaissance des outils informatiques et de l'utilisation d'internet
- Rémunération :
 - 2 demi-journées de formation rémunérées
 - indemnité par imprimé rempli
 - forfait kilométrique.

Les candidatures (lettre + C.V.) sont à adresser avant le 15/11/2018 :

Par courrier adressé à 'Monsieur le Maire, 28 place de la République 33540 Sauveterre-de-Guyenne' ou par e-mail 'sauveterre.mairie@wanadoo.fr'

Contact et renseignements : florence.moute@sauveterre-de-guyenne.eu

● BIEN VIVRE ENSEMBLE



Après un bel été en Bastide où nous avons reçu beaucoup de touristes, et le succès de nos manifestations majeures : fête des vins, mardis gourmands, soirées piscine, concerts, visites de nos amis allemands, libanais et espagnols suite à nos jumelages, pensons à nous réserver un bel automne !

Pour nos Jeunes des activités sportives et culturelles,

Pour nos Seniors, le club des Aînés, les Ateliers créatifs

Investissons la Médiathèque qui nous offre une possibilité d'échanges intergénérationnels (jeux de société, lecture, multimédias)

Partageons les loisirs qui nous sont offerts : théâtre, conférences, expositions,

Mais surtout n'oublions pas de préserver notre Patrimoine en ayant des gestes et un esprit citoyen en respectant les simples règles du « bien vivre ensemble ».

Le stationnement : il est interdit dans les rués (arrêté municipal du 16/06/1973). Respectons les stationnements handicapés ainsi que la limitation de vitesse à 30km/h intra-muros.

Gestion des poubelles : respectons le calendrier de collecte en ne les sortant que la veille au soir pour le passage du matin et en les rentrant dès le passage des bennes. Les personnes résidant intra-muros peuvent se procurer des sacs prépayés en mairie.

Notre environnement : des pots pour les mégots, des poubelles pour les papiers, canettes et autres déchets sont à disposition dans le bourg, de même trop de débris de toute sorte sont abandonnés dans notre campagne ...

Nous avons une déchetterie qui fonctionne parfaitement et a été créée pour recevoir ce que nous ne pouvons recycler nous-mêmes !

Nos animaux : ayons un œil attentif ! Ne les laissons pas « déposer leurs petites saletés » à leur guise ni divaguer.

Enfin soyons respectueux de nos espaces publics (stades, couverts)

Mieux vivre ensemble demande une attention particulière de chacun afin que le quotidien se déroule dans le respect de Tous.

Le Conseil des sages

VIE COMMUNALE RESTEZ INFORMÉS !

Les comptes rendus des séances du Conseil Municipal retranscrivent les débats et présentent les délibérations : ils sont téléchargeables sur le site Internet de la commune et sont consultables en mairie.

● COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

- CÉRÉMONIES



Yves d'Amécourt
Maire de Sauveterre-de-Guyenne,

Jean-Paul Fabard
Président de l'UNC Section Entre-deux-Mers,

Vous convient aux cérémonies du 100ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 organisées le DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018.

Cet anniversaire sera l'occasion d'honorer la mémoire des morts ou disparus au Champs d'Honneur pour la France. Les cérémonies se dérouleront avec un dépôt de gerbes aux 4 Monuments aux Morts de la commune selon le programme détaillé ci-dessous :

- 10h30 : messe du souvenir à Notre-Dame de Sauveterre
- 17h45 : Monument aux Morts du Puch
- 18h00 : Monument aux Morts de Saint-Léger-de-Vignague
- 18h15 : Monument aux Morts de Saint-Romain-de-Vignague
- 18h30 : Monument aux Morts de Sauveterre-de-Guyenne; dépôt de bougies et de bouquets de fleurs par les enfants des écoles; dépôt de gerbe par les associations d'anciens combattants de notre territoire (UNC, FNACA, ...) participation des élèves du Collège Robert Barrière au devoir de mémoire, lecture du discours du Président de la République.

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la Municipalité (salle Sottrum – Mairie) et des discours.

- SPECTACLE «TRANCHES DE GUERRE»

À l'occasion du centenaire de la 1ère Guerre mondiale, la mairie propose un spectacle à destination des élèves de CM1/CM2 et de 3^e.

Il aura lieu le vendredi 9 novembre 2018 à la salle Simone Veil à 14h30.

« Tranches de guerre » est un spectacle construit par 3 femmes, sur un sujet qui semble être un sujet d'hommes ... Et pourtant ...

Dominique Garras et Laure Dallet se sont posées la question de l'absence de monuments aux morts dédiés aux femmes, mortes épuisées à l'arrière du front, mortes de chagrin d'avoir pleuré leurs fils, leur frère, leur mari.

Elles avaient envie d'entendre, pour ne pas l'oublier, la force et la détermination de toutes ces femmes, des féministes, syndicalistes qui revendiquent leurs droits et qui, après leur journée à l'usine militent pour la paix en dénonçant la guerre liée à la course au pouvoir.

Elles évoquent les prises de positions des écrivains sur cette boucherie humaine, souvent sur le front eux-mêmes. Ecrire pour témoigner ? Dénoncer ? Tous ces morceaux d'humanité en lambeaux de cette guerre inutile.

La scénographie est apparue avant le choix des textes, comme une posture.

Une prise de l'espace public/scène, où la guerre se donne à voir, où les gueules cassées enserrent le public.

Les dessins au mur sont une déclinaison d'une image du soldat inconnu. Des visages pour prêter une identité à tous ces anonymes. Le temps de ces Tranches de guerre.

Ici, on ne sait plus très bien qui est dans la tranchée, peut-être y sommes-nous tous, pour que le temps de la représentation permette de se poser la question avec le philosophe Alain : Qu'a-t-on appris à la guerre ? Ou plutôt, qu'a-t-on appris de la guerre ?

La musique, la littérature, la scénographie, chacune des interprètes s'est emparée de cette période.

Les textes sont piochés dans la correspondance amoureuse de l'époque. Nous entendrons des anonymes mêlés à :

- Cendras
- Jean Paulhand
- Dominique Grange
- Alain
- Jean Giono
- Joseph Delteil
- Louise Bodin.

Elles ont puisé la musique dans le répertoire de l'époque

(Satie, Stravinsky, Ravel, Schuman) ainsi que Les lettres de Maxime Le Forestier qui rythme la correspondance.

● MISE EN PLACE D'UNE ANTENNE FREE

Les travaux de démolition et de reconstruction du pylône sud-ouest du stade Jacques BARRIERE se sont déroulés du mois de juin au mois de septembre 2018.

Ce nouveau pylône accueille désormais une antenne FREE qui disposera bientôt de son propre réseau sur le territoire national.

À cette occasion, la société FREE a financé la totalité des travaux et la fourniture de 6 nouveaux projecteurs plus économiques et écologiques (consommation d'électricité lors de l'éclairage du terrain).

La société FREE reversera une indemnité d'utilisation du domaine public de 4 000 €/an à la commune suite à cette installation.

Cette somme permettra, avec les revenus de la toiture photovoltaïque des vestiaires, de participer aux frais de la reconstruction du stade Jacques BARRIERE en 2017 suite à l'incendie de 2014.



● TRAVAUX ROUTIERS 2018

La commune de Sauveterre-de-Guyenne a engagé des travaux routiers dans le cadre de son marché annuel de « voirie rurale ».

Cette année, les travaux réalisés par l'entreprise EUROVIA, ont concerné les secteurs suivants :

- rue Lucie et Raymond Aubrac
- chemin de Boutefol
- chemin de Papon
- parkings et voiries de la Résidence Autonomie (ex-RPA) Pringis



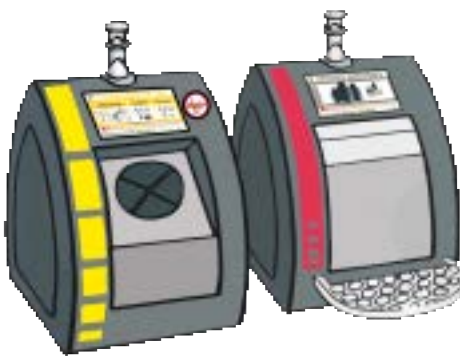
INFORMATIONS ET BRÈVES COMMUNALES

● BORNES D'APPORT VOLONTAIRE ENTERRÉES

Les travaux de mise en place de 3 BAV (bornes d'apport volontaire) enterrées place du marché aux cochons ont débuté mi-octobre 2018 suite à la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive au printemps 2018 sur le site.

Ces travaux vont permettre aux locataires des 16 logements de la résidence La Jurade (gérée par Gironde Habitat) et aux autres habitants volontaires du secteur, de gérer plus facilement leurs déchets.

La collecte des déchets en porte à porte sera ainsi remplacée par cette collecte en BAV dans le but d'optimisation, de sécurisation et de nouveau service.



Coupon à retourner à la mairie:
28 place de la République
33540 Sauveterre-de-Guyenne

La collecte en borne d'apport volontaire (pour les ordures ménagères et les emballages recyclables), comparée à la collecte en porte-à-porte, présente de nombreux avantages :

- Les bornes sont accessibles 7/7 jours et 24/24 heures, ce qui permet de faciliter la gestion des déchets notamment lors d'un départ en vacances ou lors des épisodes de fortes chaleurs : possibilité de déposer ces déchets en permanence sans attendre le jour de ramassage
- le bac roulant étant inexistant, il n'y a plus à se soucier de le sortir, de le rentrer et de le stocker. De ce fait, les rues et les trottoirs ne sont plus encombrés de bacs qui restent en permanence à l'extérieur.
- le nombre de camions à circuler diminue. La collecte est donc plus écologique et les rues plus calmes et sécurisées.

Cette opération sera un test pour la commune et le syndicat de collecte (USTOM) avant d'envisager une éventuelle généralisation du système de collecte en BAV sur l'ensemble du centre-ville dans le cadre de l'aménagement et de la rénovation du bourg dans les prochaines années.

Ces 3 BAV seront accessibles 24/24H et 7/7J :

- Librement et gratuitement pour tous : pour le BAV « tri sélectif » et le BAV « verre »
- Via une carte magnétique par logement (forfait annuel pour des dépôts de 50L) pour le BAV « OM » (ordures ménagères)

Les habitants du secteur (hors résidence « La Jurade ») souhaitant rendre leur bac d'OM et de tri sélectif (problème de place de stockage, de fréquence de passage...) pour bénéficier de ce nouvel équipement sont invités à retourner, en mairie, le coupon détachable ci-dessous :

VOLONTÉ D'ADHÉRER AU SERVICE BAV DE SAUVETERRE-DE-GUYENNE:

Prénom – nom :

Adresse :

Numéro de téléphone et/ou adresse e-mail :

Numéro de bac USTOM actuel :

Observations particulières :

● SAISONNIERS, STAGIAIRES... PROPOSER UNE CHAMBRE CHEZ L'HABITANT

La mairie de Sauveterre-de-Guyenne est sollicitée très régulièrement par des saisonniers ou stagiaires en recherche d'un hébergement temporaire sur la commune (notamment en période des vendanges...). Pour faciliter le logement de travailleurs saisonniers et des

stagiaires, la commune lance un appel aux propriétaires disposant de chambres inoccupées qui souhaitent favoriser l'accès au logement et donc au travail de personnes (jeunes...) en recherche d'une chambre ou d'un studio meublé à un loyer raisonnable pendant

quelques semaines ou mois. Si vous souhaitez participer à cette démarche d'entraide et de solidarité intergénérationnelle et disposer d'un petit complément de revenus, vous pouvez retourner en mairie le coupon détachable ci-dessous :



Coupon à retourner à la mairie:
28 place de la République
33540 Sauveterre-de-Guyenne

PROPOSITION DE CHAMBRE(S) OU STUDIO(S) EN LOCATION POUR DES SAISONNIERS / STAGIAIRES :

Prénom – nom :

Adresse :

Numéro de téléphone et/ou adresse e-mail :

Nombre de chambre(s) proposée(s) : Loyer mensuel :

Observations particulières :

INFORMATIONS ET BRÈVES COMMUNALES

● GENDARMERIE : PRÉ-PLAINTE EN LIGNE :

Les services de l'Etat se modernisent en proposant un dispositif de pré-plainte en ligne (secteur Gendarmerie ou Police) sur le site internet: www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr. Ce service vous permet d'effectuer une déclaration pour des faits dont vous êtes directement et personnellement victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'auteur, concernant :

- une atteinte aux biens (vols, dégradation, escroqueries...)
- un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine)

Cette démarche vise essentiellement à vous faire gagner du temps lors de votre présentation à l'unité ou service choisi.

IMPORTANT : Remplissez précisément les faits et les circonstances. Les services de Gendarmerie vous contacteront par mail ou par téléphone pour compléter votre déclaration si besoin et vous informer lorsque celle-ci sera disponible à l'accueil de la brigade pour signature.

Brigade de Sauveterre de Guyenne 5 rue du 8 Mai 1945 - cob.sauveterre-de-guyenne@gendarmerie.interieur.gouv.fr - 05.56.71.68.60

PRÉ-PLAINTE EN LIGNE

COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1** Connectez-vous sur le site www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
- 2** Choisissez le lieu où aller signer la déclaration* (commissariat ou gendarmerie)
- 3** Vous serez contacté par le commissariat ou la gendarmerie pour convenir d'un RDV
- 4** Présentez-vous à l'heure et au jour fixés pour signer votre déclaration

* jusqu'à 30 jours après le dépôt de la pré plainte

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR | Place Beauvau | /ministere.interieur | ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

● LA GRAINÈTERIE - MÉDIATHÈQUE



La Grainèterie – MÉDIATHÈQUE, vous propose différentes animations pour terminer l'année 2018 ! Samedi 20 Octobre 2018 la Grainèterie Médiathèque clôturait sa « semaine anniversaire » avec le spectacle « On est des ours » porté par la compagnie d'artistes « Il était une fois ».

L'occasion de proposer aux familles (qui ont été nombreuses à s'inscrire à la médiathèque au cours de l'année écoulée) une performance inédite sur le territoire : un concert dessiné en chansons. Sur scène Marloup - au chant et à la musique - et Maria Paz - dont les illustrations, réalisées en direct étaient projetées sur grand écran - ont livré une prestation qui a enchanté le public.

Parents et enfants ont été plus de 100 à venir assister au spectacle : une belle façon de souffler la première bougie de la Grainèterie Médiathèque... !

Rendez-vous est donné aux personnes intéressées, à 19h, vendredi 21 décembre 2018, pour une balade de Noël chantée :

- Daniel, de l'Office de Tourisme, accompagnera les convives à la nuit tombée à travers les ruelles de la bastide. Le tout à la lueur des bougies.
- Le groupe de musique Pasa Camin égayera les déambulations par des chants de Noël, que tous pourront reprendre en cœur.
- Le départ est prévu à la médiathèque et une petite surprise sera proposée pour le final, dans la cave du local des Arts typiques.

● LOCATION D'UN T3 : RÉSIDENCE PRINGIS



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose à la location un nouveau logement T3 plus grand (2 chambres, salon/cuisine, salle de bain...) au sein de la Résidence Autonomie Pringis (nouveau nom des RPA). Cette location fait suite à la transformation, par le Service Technique, du logement du concierge de la Résidence. La Résidence Pringis est une résidence non médicalisée pour personnes autonomes (personnes de plus de 60 ans, personnes handicapées, étudiants), située à l'entrée de la ville, proche des commerces, médecins, pharmacie, dans un cadre agréable et arboré. Elle possède une salle de restauration où les résidents peuvent, à loisir, venir prendre le repas du midi. Les résidents peuvent inviter des personnes extérieures. De plus, la Résidence Autonomie propose des services aux résidents : activités (gym douce, bibliothèque, animations), lingerie...

Le loyer de ce logement, ouvrant droit aux allocations logement (APL), est de 550 €/mois + 13,40 € de charges (eau et ordures ménagères).

Vous pouvez contacter la mairie de Sauveterre-de-Guyenne (05.56.71.50.43) pour obtenir plus d'information et déposer votre candidature.

RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE



Suite à la demande de la commune, Sauveterre-de-Guyenne a été reconnue en état de catastrophe naturelle suite aux « mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse du 1er janvier au 31 décembre 2017 » par arrêté interministériel du 18 septembre 2018, paru au journal officiel du 20 octobre 2018.

Les personnes sinistrées (apparition de fissures sur les bâtiments...) disposaient d'un délai de 10 jours à compter de la parution de cet arrêté au Journal Officiel, soit jusqu'au 30 octobre 2018, pour déposer auprès de leur assurance un état estimatif de leurs dommages (dégâts, pertes, réparations...).

Le service urbanisme de la mairie a contacté directement les personnes sinistrées, qui s'étaient signalées en mairie ces derniers mois, pour les informer de la démarche à faire.

ERRATUM

Dans la dernière édition de l'Echo des Cités (EdC#1809 Septembre-Octobre 2018) un article revenait, en une, sur l'inauguration du Circuit d'interprétation touristique de la bastide de Sauveterre-de-Guyenne le 3 juillet dernier.

La photo utilisée pour l'illustration de cet article a été redécoupée lors de la mise en page de l'article par notre prestataire et certains des porteurs et financeurs du projet n'apparaissent pas dans l'édition distribuée.

La commune présente ses excuses pour cette erreur et rappelle que ce circuit a été porté et inauguré par la commune de Sauveterre-de-Guyenne (représentée par M. Yves d'AMECOURT, Maire) et l'Union des villes bastide de Gironde (représentée par M. Christophe MIQUEU, Président) avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine (représentée par Mme Sandrine DERVILLE, Vice-présidente) et le Département de la Gironde (représenté par M. Bernard CASTAGNET, Vice-président).

PIÈCES DE THÉÂTRE DES SALINIÈRES :



- L'OURAGAN VIENT DE CARCASSONNE

Samedi 3 Novembre à 20h30

Une catastrophe arrive souvent sans prévenir. Celle-ci fait exception à la règle.

Greg et Valentine sont un petit couple adorable et sans histoire. L'été dernier, lors de leurs vacances à Carcassonne, Greg a retrouvé son copain Mimi qu'il n'avait pas revu depuis le collège. Comme souvent dans ce genre de retrouvailles, ils décident de se revoir. Quelques semaines plus tard, Mimi recontacte Greg. Avec sa compagne Consuela, il doit venir un jour ou deux à Paris. Greg leur propose tout naturellement de les héberger et ne se doute pas qu'il vient de faire l'erreur de sa vie en mettant le doigt dans un engrenage infernal... car dès leur arrivée, la situation va immédiatement se dégrader. Mimi et Consuela, bien décidés à s'installer carrément, vont bouleverser la vie du petit couple bien rangé. Greg et Valentine vont rapidement être les victimes d'un Mimi particulièrement mufle, mal élevé et envahissant, et d'une Consuela dont le sans-gêne n'a d'égal que son culot sans limite. Greg et Valentine vont bien sûr tenter de se débarrasser de leurs « amis » encombrants, quand un événement apparemment anodin et quelques indices curieux vont faire naître des soupçons sur les véritables motivations de ces carcassonnais si particuliers...

Les pièces de théâtre se déroulent à la salle culturelle Simone Veil – rue de la Vignague - 33540 Sauveterre de Guyenne.

Tarif unique : 18€. Renseignements : 05.56.48.86.84 / f.bouchet@atlantic-productions.com



- UNE FAMILLE MODÈLE

Samedi 1^{er} Décembre à 20h30

Après de nombreuses années de mariage, Bernard et Annie ont tout du couple modèle qui s'aime toujours autant. Seul point de discorde, Annie ne veut plus remplir ses devoirs conjugaux et Bernard, lui, ne peut pas s'en passer.

Bernard, râleur et susceptible, a un vrai problème : il aime tout le monde... Sa femme, mais aussi sa maîtresse, la voisine du dessus. Impossible pour lui d'imaginer quitter la première pour la seconde. Mais impossible également de renoncer à la seconde pour la première... Aussi, quand Annie, qui ignore tout de cette liaison, confesse à son époux qu'elle ne verrait aucune objection à ce qu'il fréquente une autre femme pour le satisfaire, l'horizon de Bernard s'éclaircit. Ils envisagent donc ensemble une solution alternative qui va bientôt révolutionner la vie de toute la maison. Bernard pense d'abord quitter sa femme pour sa maîtresse mais, s'en trouvant incapable, instaure une « garde partagée » en accord avec les deux femmes, avant que la maîtresse ne vienne s'installer chez eux.

Leurs deux fils ont bien du mal à gérer leurs parents. Le plus jeune n'a pas de vie privée ou ne veut pas en parler. Quant à l'aîné, il est très à cheval sur la moralité des mœurs mais pas vraiment sur la dive bouteille...

BRÈVES ASSOCIATIVES

● TENNIS CLUB DE SAUVETERRE ● DES NOUVELLES DE L'ATELIER CRÉATIF



À quelques semaines de Noël, voici l'occasion de vider ses penderies, coffres à jouets, pour faire un peu de place, mais aussi de venir chiner pour trouver le cadeau, sans se ruiner, tant rêvé, ou la tenue parfaite pour les moments de fêtes qui arrivent !

Le tennis Club de Sauveterre organise le dimanche 2 décembre une brocante dans la salle culturelle Simone Veil, de 9 à 17 heures.

- Réservations en appelant le 06.14.07.17.10 ou 06.21.75.10.73 (jusqu'au 30 novembre).
- Espace : 2 euros la table.



Comme prévu, le 26 Août 2018 tous les participants se sont retrouvés pour un départ matinal vers une destination surprise pour notre voyage annuel. Après la visite d'une exploitation agricole (canards et vignes) nous avons pris le bateau à Condom pour un déjeuner sur la Baïse suivi de la visite d'une cave d'armagnac ainsi que d'une fabrique de croustades. Très bonne journée conviviale d'où nombre de participants ont ramené des souvenirs sous forme de gâteaux et de flacons.

Nous exposerons nos créations de porcelaine et verres peints par les adhérents ainsi que les tableaux de Madame Annick Desqueyroux du 26 Octobre au 23 Novembre à la salle Sotrum de la mairie de Sauveterre. Le vernissage aura lieu le 26 Octobre et chacun est chaleureusement invité.

Le 25 Novembre nous organisons notre repas de fin d'année animé par Michel Etcheverry. Pour les inscriptions s'adresser à Simone Elgoyen au 05.56.71.53.55 ou 06.89.29.58.46.

● CAMPAGNE D'HIVER DES RESTAURANTS DU CŒUR



Les Restos du Cœur lancent leur campagne d'hiver pour la 34^e édition. Le centre de Sauveterre-de-Guyenne ouvrira ses portes de Novembre 2018 à Mars 2019: 7 rue Lafont 33540 Sauveterre-de-Guyenne.

Pour plus de renseignements, nous contacter à partir du 31 Octobre 2018 au 05.56.71.37.81.

● TÉLÉTHON : 8 DÉCEMBRE 2018

Venez nombreux, en famille ou entre amis !

Déguster crêpes et merveilles avec un café, thé ou chocolat dès le matin sous les arcades,

Participer à un concours de pâtisserie ouvert aux enfants. Vos enfants peuvent apporter de bons gâteaux à partir de 10h jusqu'à 12h sur la place centrale de Sauveterre, (Prix à gagner)

Observer la fabrication de la garbure vendue à partir de 18h30 (apportez vos contenants)

Découvrir vos futurs décorations de Noël fabriquées mains par nos bénévoles

Participer à la randonnée de 5 ou 10 km le samedi matin

Partager un moment convivial et leur savoir-faire avec les jeunes Sapeurs-Pompiers de Sauveterre



Choisir des numéros de tombola (sous les arcades ou à Super U) pour gagner de nombreux lots, tirage à 19h30

Nous serons heureux de vous accueillir, tout au long de la journée, sur ces différents stands.

Vous pouvez aussi devenir bénévole et rejoindre notre équipe en contactant l'association Solidarité Canton par mail : solidarite-canton@gmail.com

● AÎNÉS DE LA BASTIDE

Le jeudi 27 septembre 2018, le Club des Aînés de la Bastide de Sauveterre a effectué le dernier voyage de l'année dit, « voyage surprise ». Nos aînés sont donc partis vers Montauban. Une visite en petit train de la cité a permis de découvrir beaucoup de lieux particuliers. Puis après un repas, bien sûr, une formidable balade en bateau sur le Tarn a terminé la journée.

Ces voyages permettent de montrer des coins de notre France insolite. Le club organise trois voyages d'une journée dans l'année plus un grand voyage de cinq jours.

Si cela vous intéresse prenez contact avec les dirigeants en venant nous voir à la salle de réunion ou en téléphonant à Mme Québec, 05.56.71.57.84 (Heures des repas).



BRÈVES ASSOCIATIVES

4^e ÉDITION DU SALON DU BIEN-ÊTRE



Le salon du bien-être et de la vente est organisé le dimanche 25 Novembre 2018 à Sauveterre-de-Guyenne pour la 4^{ème} année consécutive.

Seront présents pour cette édition : Bijoux, Parfums, Hypnose, Litho thérapie, Produits au miel, Glaces à la plancha, Produits au lait d'ânesse, Numérologie, Lingerie, Produits de beauté, Magnétiseur, Fleurs de Bach, Ustensiles de cuisine, Ecriture automatique, Réflexologie, Iahochi, Reiki, Orgonites, Médium, Produits d'entretien, Musicothérapie

- Horaires : 10h-18h
- Entrée libre et gratuite, Salle des fêtes rue S^tRomain.
- Renseignements au : 06.75.50.37.93

LE CALENDRIER DES POMPIERS 2019



Les sapeurs-pompiers du centre de secours de Sauveterre de Guyenne ont le plaisir de vous annoncer qu'ils viendront à votre rencontre pour partager un moment avec vous et vous présenter leur calendrier 2019.

Leur passage débutera le Samedi 3 Novembre 2018 et se terminera le Samedi 29 Décembre 2018.

Je vous remercie par avance de l'accueil chaleureux que vous leur réserverez à cette occasion.

La présidente, Caporal Lucie KIES

CONCERT DE NOËL DE L'ÉCOLE « MUSIQUE EN BASTIDE »

Une date à cocher pour les amateurs de musique : celle du concert de Noël de l'École de musique, samedi 15 Décembre 2018, à 19h30 à la salle culturelle Simone Veil de Sauveterre-de-Guyenne (située à l'esplanade des sports Bonard).

Chaque année, les professeurs et élèves de l'école de musique donnent rendez-vous aux habitants pour un grand repas-concert, juste avant les fêtes de Noël. Tout au long du repas, les élèves et les formations interpréteront des compositions et chansons variées qui enchanteront sans nul doute le public.



Tous les habitants sont invités à venir participer au repas-concert de Noël sur réservation auprès de l'école de musique.

- Prix du repas adulte : 16 €
- Réservation : 06.08.85.94.19 ou par mail musiquesenbastide@gmail.com

LE SECOURS CATHOLIQUE DE LA GIRONDE

La précarité poursuit son chemin et le Secours Catholique - Caritas France accompagne de plus en plus d'exclus.

Répondant non seulement aux besoins concrets des personnes, cet accompagnement se traduit aussi par un soutien quotidien pour l'accès au droit, l'aide à la scolarité et à l'apprentissage du français, les boutiques solidaires, ainsi que par des rencontres permettant de sortir les personnes de l'isolement et de les impliquer vers plus d'autonomie.

Le Secours Catholique - Caritas France a plus que jamais besoin des dons de tous pour pouvoir continuer ses actions et de votre temps bénévole pour renforcer ses équipes en Gironde.

Chacun a une « richesse » à partager avec les personnes en précarité : proches ou lointaines, victimes de crises économiques, politiques ou de catastrophes naturelles.



En Gironde, plus de 780 bénévoles répartis dans 40 équipes rencontrent, aident et accompagnent près de 23.000 personnes défavorisées.

La Collecte nationale se déroule les 17 et 18 novembre 2018, nous vous remercions par avance de votre générosité.

Contact : Délégation du Secours Catholique de Gironde – 12 rue Thalès - Parc Château Rouquey – 33700 Mérignac
Tél. 05 56 98 35 29

FCPE : BOURSE AUX VÊTEMENTS

Bourse aux vêtements organisée par la FCPE à la Salle des fêtes de Sauveterre de Guyenne (rue S^tRomain):

- DÉPÔT : mercredi 14 Novembre de 16H à 19H et jeudi 15 Novembre de 16H à 18H30.
- VENTE : vendredi 16 Novembre de 9H à 12H30 et de 14H30 à 18H30 & samedi 17 Novembre 9H à 14H non-stop.
- RETOUR DES INVENDUS : lundi 19 novembre de 16H à 18H30.

Le règlement et les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site internet de la FCPE : www.fcpe-sauveterre.fr



Pour récupérer votre code déposant, envoyez-nous un mail à l'adresse : fcpe.sauveterre@gmail.com

● LA MAISON DES ARTISANS

Une boutique, des artisans, des ateliers, des cours et des stages.

- LES ATELIAGES

Il reste quelques places sur les cours adultes et enfants. Venez apprendre ou redécouvrir la couture, tissage, feutre de laine, impression sur tissu, broderie...

Ils ont lieu le lundi de 18h à 20h et le mercredi de 9h30-11h30 pour les adultes, de 13h45-15h15/15h30-17h pour enfants, ados, et familles.

Stage cuir les 3 et 4 novembre : maroquinerie avec Nicolas Lagrange.

Stage tissage le 10 novembre : venez créer un tissu à vos couleurs ou apprenez le montage d'une chaîne sur le métier à tisser

Contact : 05.47.47.56.13/ 06.26.57.59.05 / les-ateliages.fr / lesateliages@gmail.com

- LES ARTS TYPIQUES

Rappel des horaires de la boutique d'artisans, rue St Romain, du mardi au samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h.

Nous accueillons à partir de novembre trois nouvelles artisanes à la boutique. Venez découvrir les créations d'Arta, tricoteuse, de Françoise, créatrice de vêtements et accessoires et de Mademoiselle C, teinture végétale sur textiles.

Les créations des autres artisans de la maison sont toujours présentes. Les calebasses d'Amélie : luminaires, mobiles, plantes suspendues..., le verre soufflé de Feel, les céramiques d'Helen, la maroquinerie de Niko, les tissages d'Hélène : plaids, tapis, coussins, articles pour bébés..., les productions de la Ferme aux fleurs : tisanes, savons, cosmétiques naturels et enfin les créations textiles collectives des Ateliages.

Les ateliers et la boutique de la Maison des Artisans ouvriront leurs portes pendant deux jours avant Noël. Les samedi 15 et dimanche 16 décembre, venez déguster vin chaud et petits biscuits, visiter les ateliers, préparer vos cadeaux.

- 2^e RENCONTRE DES SAVOIR-FAIRE



Une belle édition pour la 2e Rencontre des Savoir-Faire, le 30 septembre dernier, qui a accueilli davantage de visiteurs toujours aussi friands de démonstrations, des artisans plus nombreux à dévoiler leurs gestes agiles, leurs techniques maîtrisées. Des volontaires ont même eu le loisir de s'essayer à certaines d'entre elles : gravure sur verre, terre crue et taille de pierre, tissage sur métier à bras avec pédales...

Un magnifique banc a été réalisé durant la journée par les artisans de la Tête au Toit, vous pourrez l'admirer et l'essayer si vous passez dans la bastide.

Des conférences d'une grande qualité ont rassasié la curiosité du public, ravi de l'ambiance chaleureuse et animée qu'il a eu le plaisir de découvrir ou de retrouver.

Un grand merci aux bénévoles, aux exposants et aux services techniques de la mairie pour leur participation active.

● COLLECTE DE SANG



**Donner son sang,
c'est offrir la vie.**

www.dondusang.net  

Une collecte de sang est organisée par l'EFS (établissement français du sang) à la salle fêtes (rue St Romain - 33540 Sauveterre de Guyenne) le mercredi 21 Novembre 2018 de 16h à 19h.

Renseignements : <https://www.efs.sante.fr/>

» NOVEMBRE 2018

- 03/11 Théâtre des salinières (voir p.5)
« L'Ouragan vient de Carcassonne »
20h30 à la Salle culturelle S. VEIL
- 09/11 Théâtre sur la 1^{ère} Guerre mondiale
14h30 à la Salle culturelle S. VEIL (voir p.2)
- 10/11 Quine du Club de Pétanque
21h00 à la Salle culturelle S. VEIL
- du 18/11 au 17/11
Bourse aux vêtements de la FCPE (voir p.7)
à la Salle des fêtes rue S' Romain
- 17/11 Quine de l'ACAS
21h00 à la Salle culturelle S. VEIL
- 21/11 Collecte de sang EFS (voir p.8)
de 16h à 19h à la Salle des fêtes rue S' Romain
- 25/11 Salon du bien-être (voir p.7)
de 10h à 18h à la Salle des fêtes rue S' Romain
- 25/11 Repas de l'Atelier Créatif (voir p.6)
à la Salle culturelle S. VEIL

» DÉCEMBRE 2018

- 01/12 Théâtre des salinières (voir p.5)
« Une famille modèle »
20h30 à la Salle culturelle S. VEIL
- 02/12 Brocante de l'Association Tennis Club
de 9h à 17h à la Salle culturelle S. VEIL (voir p.6)
- 06/12 Repas du Club des aînés (voir p.6)
- 08/12 Téléthon (voir p.6)
sur la Place de la République
et à la Salle des fêtes rue S' Romain
- 12/12 Spectacle « Avant j'étais vieux... »
15h00 à la Salle culturelle S. VEIL
- 14/12 Spectacle de l'école maternelle
à la Salle culturelle S. VEIL
- 15/12 Concert de l'école de musique (voir p.7)
19h30 à la Salle culturelle S. VEIL
- 18/12 Spectacle école élémentaire
à la Salle culturelle S. VEIL
- 20/12 Spectacle de Noël
à la Salle culturelle S. VEIL
- 21/12 Balade de Noël chantée (voir p.4)
à la Médiathèque
- 22/12 Quine Club de Pétanque
21h00 à la Salle culturelle S. VEIL

» JANVIER 2019

- 11/01 Théâtre des Salinières (voir p.5)
« Je ne suis pas de ma famille »
à la Salle culturelle S. VEIL
- 12/01 Quine Club de Foot
21h00 à la Salle culturelle S. VEIL
- 19/01 Quine des aînés (voir p.6)
21h00 à la Salle culturelle S. VEIL
- 20/01 Quine de la paroisse
14h30 à la Salle des fêtes rue S' Romain
- 23/01 Repas du CCAS pour les Aînées
12h00 à la Salle culturelle S. VEIL
- 23/01 Collecte de sang EFS (voir p.8)
e 16h à 19h à la Salle des fêtes rue S' Romain
- 25/01 Vœux de la municipalité
18h00 à la Salle des fêtes rue S' Romain
- 26/01 Quine Club de pétanque
21h00 à la Salle culturelle S. VEIL
- 27/01 Repas de la chasse (ACCA)
12h00 à la Salle culturelle S. VEIL

Les actualités sont mises à jour au fil de l'eau
sur la rubrique « AGENDA »
du site internet communal:
www.sauveterre-de-guyenne.eu

COMMUNICATION ASSOCIATIVE !

Les supports de communication communaux (le bulletin L'Écho des Cités, le site internet) proposent aux associations du territoire de communiquer gratuitement sur les manifestations passées ou à venir (réunions, fêtes, assemblées générales, résultats sportifs, photos...).

Si vous souhaitez communiquer par le biais de ces supports, vous pouvez contacter la mairie par mail à l'adresse suivante : sauveterre.mairie@wanadoo.fr